

Paris, le **05 MAI 2026**
N°D-26-002664 IARM/CEMA/NP

Le général d'armée aérienne Fabien Mandon
chef d'état-major des Armées

aux
destinataires *in fine*

OBJET : Service National.
ANNEXE : Une annexe.
P.JOINTE : Une plaquette d'information.

Académie et Messieurs les Correspondants de défense,

Je m'adresse à vous à propos du service national car vous êtes un maillon clé du lien entre notre défense et nos concitoyens.

À l'approche du 8 mai, date hautement symbolique de mémoire, de victoire et d'engagement au service de la Nation, il apparaît plus que jamais nécessaire de rappeler l'importance du lien entre les armées et la jeunesse.

Aujourd'hui, une nouvelle opportunité s'offre aux jeunes de 18 à 25 ans pour enrichir leur parcours personnel et professionnel : le service national. Ce dispositif, militaire, volontaire et sélectif, offre la possibilité de réaliser une immersion de dix mois au sein des armées, permettant aux jeunes concernés de valoriser leur sens de l'engagement, de développer leur sens du collectif et d'acquérir une expérience professionnelle reconnue. Utile pour les jeunes, le service l'est aussi pour les forces avec lesquelles ils vont participer activement à notre défense. Le service national répond ainsi à une réalité : le monde a changé, les menaces se sont durcies, et la défense nationale repose sur l'engagement de tous.

En tant que correspondants de défense, vous êtes au contact des jeunes et des parents de votre commune et pouvez les sensibiliser à cette opportunité inédite. Vous pouvez les informer sur les missions variées qui leur sont proposées, les avantages matériels et les perspectives d'avenir que ce service peut leur offrir. Pour vous aider en cela, vous trouverez en annexe quelques éléments de présentation. Une plaquette d'information sera également mise à votre disposition.

Le service national débutera en septembre 2026 avec une première cohorte d'environ 3 000 appelés. Le dispositif montera ensuite progressivement en puissance pour atteindre 10 000 jeunes en 2030, puis 50 000 à l'horizon 2035.

Je compte sur vous pour valoriser ce dispositif, formateur et citoyen, auprès des jeunes. Vous pouvez vous appuyer sur votre délégation militaire départementale et les supports de communication établis par les armées.

Votre action contribuera à renforcer le lien entre les armées et la jeunesse et la résilience de notre société.

Je vous remercie par avance pour votre engagement et salue votre dynamisme dans l'exercice de cette mission essentielle qu'est celle de correspondant défense.

Bien à vous.



LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- Mesdames et Messieurs les correspondants défense

COPIES :

- MGA
- OGSRH
- C.DCN
- EP SN
- Archives.



Pourquoi un Service National ?

Dans un environnement marqué par le durcissement des rapports de puissance, la diversification des menaces et l'incertitude stratégique, l'instauration du service national poursuit 3 objectifs majeurs :

- ⚡ renforcer l'esprit de défense et la résilience de la Nation,
- ⚡ soutenir les armées sur le territoire national en répondant très concrètement à leurs besoins,
- ⚡ répondre au désir d'engagement des jeunes Françaises et Français en leur offrant un parcours structurant.

Qu'est-ce ce que le Service National ?

Le service national est un engagement **militaire, volontaire et sélectif**, au service de la Nation. Ouvert aux Françaises et Français de 18 à 25 ans, il est conçu pour être un tremplin dans un parcours de vie tout en contribuant au renforcement des capacités des armées.

Quelle est la durée du Service National ?

La durée du Service national est de **dix mois**. Après un mois de formation militaire initiale qui leur permettra d'acquérir les savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur intégration dans les armées, les appelés serviront neuf mois au sein des unités des armées, aux côtés du personnel militaire, d'active et de réserve, et civil du ministère.

Qui peut s'engager dans le Service National ?

Les jeunes Françaises et Français, **âgés de 18 à 25 ans, avec ou sans diplôme**.

Le Service national n'est pas obligatoire : il repose sur le **volontariat**.

Les seules conditions : être **motivé**, être de **nationalité française**, avoir entre **18 et 25 ans**, avoir effectué sa JDC, présenter les **aptitudes** requises pour l'exercice de la fonction.

Combien de jeunes peuvent faire leur Service National ?

Le déploiement du Service National est progressif. En **2026**, les armées recrutent **3 000 appelés**. La cible est de **10 000 appelés** en 2030.

Où se déroule le Service National ?

Les missions se déroulent uniquement sur le territoire national, en métropole et outre-mer. Les appelés du service national ne réaliseront **ni mission ni exercice à l'étranger**.

Quand faire son Service National ?

Pour 2026, les premières incorporations auront lieu à compter du 31 août 2026 et seront réparties sur 3 mois (septembre, octobre et novembre), à l'exception de la Nouvelle-Calédonie dont l'incorporation aura lieu début février 2027 en cohérence avec le calendrier scolaire local.

Quels sont les avantages du Service National pour les jeunes ?

Les appelés du Service national bénéficieront d'avantages :

- ⚡ **Académiques** : droit à une **césure**, maintien des vœux sur Parcoursup.
- ⚡ **Financiers** : **solde** mensuelle d'environ 800 € bruts minimum (non comptée pour les droits à bourse), carte de réduction sur les trajets ferroviaires nationaux (-75%).
- ⚡ **Matériels** : **équipement, hébergement et alimentation gratuits**.

Quelles sont les missions proposées dans le cadre du Service National ?

Les appelés du Service National **contribueront directement au fonctionnement et à la préparation opérationnelle des armées** à travers trois grandes catégories de missions :

- ✦ **Protection du territoire** – *illustration* : protection défense en unité de fusiliers commandos ou marins, participation à la mission Sentinelle, droniste, maitre-chien, opérateur gendarmerie maritime ou au sein de la gendarmerie de l'air, opérateur passerelle de navigation, opérateur sémaphorique.
- ✦ **Soutien des forces**– *illustration* : aide moniteur de sport, mécanicien blindé, mécanicien sur avion, assistant électricien naval, agent de transit aérien, restaurateur, magasinier, chauffeur, logisticien, photographe, opérateur manœuvrier (moyens portuaires des bases navales),
- ✦ **Expertise**– *illustration* : ingénieur aéronautique / infrastructure / armement, agent des systèmes d'information et de communication, expert cyber, juriste, assistant communication.

Comment candidater au Service National ?

Plusieurs voies sont possibles pour déposer sa candidature :

- ✦ **en ligne** directement auprès des Armées : [Armée de Terre](#) - [Marine nationale](#) - [Armée de l'Air et de l'Espace](#)
- ✦ auprès d'un **Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA)** : [Liste des CIRFA](#).

Les principales étapes du recrutement : contacter un **conseiller** recrutement, constituer un **dossier** de candidature, se rendre à une **visite médicale** auprès d'un médecin militaire et passer une **enquête de sécurité** (dossier). Le dossier sera ensuite étudié, par les armées, en commission de **sélection** et le candidat informé du résultat.

Pour en savoir plus :

